



COMPTE-RENDU DE LA JOURNEE DU 12 MAI 2026

L'administration a proposé un moment d'échange sur les Effets de Protection Individuelle.

1

Un document technique portant sur les équipements de protection respiratoire (déjà présenté lors de la journée santé des agents à Angers en mai 2025) est projeté.

Des essais ont été réalisés sur **10 sujets** (différents types de pilosité du visage), en conditions réelles de travail, avec un même appareil respiratoire utilisé par des agents en activité.

- Le document **ne possède aucune valeur juridique**.
- La référence réglementaire applicable reste **le Code du travail**.
- Les A.R.I. sont des **EPI de catégorie 3** (protégeant contre un risque mortel).
- Il est impératif de **respecter les préconisations du fabricant**, (port sur une peau rasée pour garantir l'étanchéité).
- Risques de fuites identifiés (présence de **barbe ou de pilosité faciale**, cheveux susceptibles de compromettre l'étanchéité, **masque inadapté à la morphologie** de l'utilisateur).
- Prendre en compte l'étanchéité du masque (araignée/à griffes), **la cagoule ...**

La cagoule doit être positionnée sur la jupe du masque (et non en dessous), afin d'éviter les fuites similaires à celles causées par la barbe.

Présentation des performances de la cagoule FDF

La résistance respiratoire est comparable à celle des **masques FFP3** et n'apporte **pas de protection supérieure** à celle d'un FFP3.

Il est souligné l'effet psychologique : la distance entre le filtre et la bouche peut modifier la perception respiratoire.

A noter : les masques à cartouche et FFP3 ne fonctionnent pas en pression positive, en présence de barbe, ils laissent passer des particules.

Pour les masques à cartouche (filtration des gaz), des **charbons actifs sont utilisés**, (contraintes de développement pour concilier : haut niveau de filtration + charbon actif + maîtrise des coûts).

Des travaux sont en cours sur les **masques ventilés** pour répondre aux **spécificités des feux d'espaces naturels**

Intervention APAVE sur les procédures de certification :

Le principe clé : **l'interopérabilité des équipements**.

- Contraintes normatives :
 - Certaines normes sont **obligatoires**, d'autres sont d'application **volontaire**.
 - Les acheteurs doivent intégrer les **nouvelles normes en vigueur**.
 - Le règlement EPI est **européen et contraignant**.



Exemple de problématique concernant les ARI : obligation de racheter des bouteilles compatibles avec le fabricant d'origine. L'idée est de faire évoluer cette contrainte.

Intervention CEREN – Entente Valabre

2

Étude des particules et Composés Organiques Volatils

Depuis 2019, analyse de la **qualité de filtration** des fumées de combustion (les fumées observées contiennent : carbone, hydrogène, **particules de suie et de métaux lourds**).

Effets sur l'appareil respiratoire

- PM10 : atteinte des voies supérieures (nez, gorge, larynx).
- PM2,5 : atteinte bronchique et bronchiolaire.
- PM1 : pénétration jusqu'aux **alvéoles pulmonaires** (diffusion maximale).

Objectif de filtration

- Efficacité visée : **> 70 %**
- **Protocole expérimental**
- Développement d'un protocole représentatif des conditions réelles :

Combustion dans des conditions estivales (température et hygrométrie) : aiguilles de pin + végétaux herbacés + Chêne.

Tests réalisés sur le terrain pour les **PM1 à PM10** sur toutes les zones d'exposition aux fumées (en 2025 à Pennes-Mirabeau, Septèmes, Ribaute)

Échantillons réalisés sur 10 cagoules neuves et 10 cagoules après 50 lavages (en conditions passives et actives (respiration, mouvements)).

Résultats : filtration passive : **79 % à 95 %**, filtration active : **79 % à 87 %**

Analyse des expositions : résultats : jusqu'à **90 composés chimiques** détectés par tube (**Benzène** dans 14 tubes, **Toluène** détecté dans 15 tubes)

Que retenir de cette journée ?

Que la question de la barbe risque de faire sont retour dans les endroits où elle n'a pas été interdite.

Exigeons que les employeurs mettent des masques adaptés à leur morphologie à disposition des agents !!! Et que des systèmes de marche en avant soient mis en place, comme les doubles chaussants.

Que des études sont menées mais qu'elles prennent du temps.

Rappelons que comme nous le souhaitons, lors de la réunion de l'observatoire de la santé l'a affirmé : **« les scientifiques affirment que les feux américains et français sont similaires¹. »** Il n'y a donc pas lieu de réaliser des études pour vérifier les résultats, la science qui nous intéresse maintenant est donc celle qui élargit les connaissances.

De quoi nous mettre de bon poil ?

1 : <https://www.cgtdessdis.com/compte-rendu-de-lobservatoire-de-la-sante-du-24-mars-2026/> sur l'étude « Exposition des sapeurs-pompiers aux fumées d'incendie de forêts »